

## Corrigé offert par SES réussite

Première – Sciences économiques et sociales

Document à usage pédagogique – ne pas diffuser

### Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

#### Question 1 – Distinguez solidarité mécanique et solidarité organique. (4 points)

La solidarité mécanique et la solidarité organique sont deux formes de cohésion sociale mises en évidence par Émile Durkheim.

La solidarité mécanique caractérise les sociétés traditionnelles. Elle repose sur la ressemblance entre les individus, qui partagent les mêmes normes, valeurs et croyances. La conscience collective y est forte et les individus exercent souvent des activités similaires.

À l'inverse, la solidarité organique caractérise les sociétés modernes. Elle repose sur la division du travail et la différenciation des fonctions. Les individus sont différents mais complémentaires, ce qui les rend interdépendants les uns des autres.

#### Question 2 – Comparez, à partir des données chiffrées, le sentiment de solitude des ouvriers par rapport à l'ensemble de la population étudiée. (3 points)

D'après le document, les ouvriers déclarent plus souvent se sentir seuls que l'ensemble de la population étudiée.

En effet, 20,4 % des ouvriers se sentent seuls ou très seuls, contre 15,2 % pour l'ensemble de la population.

Coefficient multiplicateur =  $20,4 / 15,2 \approx 1,34$ .

Cela signifie que les ouvriers se sentent seuls environ 1,3 fois plus que l'ensemble de la population.

#### Question 3 – À l'aide du document, vous montrerez que différents facteurs exposent les individus à l'affaiblissement des liens sociaux. (3 points)

Le document met en évidence que l'affaiblissement des liens sociaux ne touche pas tous les individus de la même manière et dépend de plusieurs facteurs sociaux et économiques.

**Tout d'abord, la situation professionnelle constitue un facteur central de fragilisation des liens sociaux.**

En effet, le travail joue un rôle essentiel d'intégration sociale, car il permet aux individus de nouer des relations régulières, d'appartenir à un collectif et de bénéficier d'une reconnaissance sociale. Le chômage peut donc entraîner un affaiblissement des liens sociaux en rompant ces relations professionnelles et en provoquant un sentiment de mise à l'écart.

Par exemple, selon le document, **45,2 % des chômeurs** déclarent se sentir seuls ou très seuls, contre seulement **13,6 % des personnes en emploi stable**. Cela montre que l'absence d'emploi accroît fortement le risque d'isolement social.

**Ensuite, la position sociale et les conditions de vie influencent également la solidité des liens sociaux.**

En effet, les individus occupant une position sociale défavorisée disposent souvent de ressources économiques et sociales plus limitées, ce qui réduit leurs possibilités de sociabilité (loisirs, sorties, engagement associatif). Cette situation peut conduire à un repli sur soi et à un affaiblissement des relations sociales.

Ainsi, le document indique que les habitants des **quartiers pauvres** sont **36,3 %** à se sentir seuls, contre seulement **8,6 %** dans les quartiers favorisés. De même, les **ouvriers** sont davantage concernés par le sentiment de solitude (**20,4 %**) que les **cadres** (**12,4 %**), ce qui montre que la position sociale joue un rôle important dans l'intensité des liens sociaux.

**Enfin, ces facteurs peuvent se cumuler et renforcer l'isolement social.**

En effet, un individu confronté à la fois au chômage, à un faible niveau de vie et à une position sociale défavorisée cumule plusieurs risques d'affaiblissement des liens sociaux. Le document montre ainsi que certaines catégories, comme les chômeurs ou les habitants des quartiers défavorisés, sont particulièrement exposées à la solitude.

Ainsi, l'affaiblissement des liens sociaux résulte moins de choix individuels que de **facteurs sociaux et économiques**, tels que la situation professionnelle, la position sociale et les conditions de vie, qui structurent fortement les opportunités de sociabilité.